

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT
SAVOIE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE DE
LE MONTCEL

NOMBRE DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Qui ont pris part au vote
14	9	13

SEANCE DU 22 MAI 2023

DATE DE LA CONVOCATION 17/05/2023 L'an Deux Mille vingt trois et le 22 mai à 19 heures 30

DATE D’AFFICHAGE 17/05/2023 Le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s’est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence d’Antoine HUYNH, Maire.

Présents et représentés : Antoine Huynh, Clarence Appell, Peggy Viola, Carlos Coelho, Joseph Bracco, Cyril Durand, Sandra Fiorèse, Brigitte Simon, Benjamin Bou Aziz, Frédéric Thomas (représenté par Antoine Huynh), Fabrice Mermin (représenté par Brigitte Simon), Patrick Bastien (représenté par Peggy Viola), Nathalie Jacquier (représentée par Clarence Appell)

Absents et excusés : Jean-Christophe Eichenlaub.

DELIBERATION N°8: Admission en non valeur

Le service de gestion comptable d’Aix-les-bains a transmis une demande d’admission en non valeur d’une créance irrécouvrable d’un montant de 209 €.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l’unanimité admet en non-valeur ce titre de recettes et autorise M. le Maire à signer toutes les pièces se rapportant à cette affaire.

Fait à le MONTCEL, le 22/05/2023

Le Maire,
Antoine HUYNH

